

Communiqué de presse

POUR PUBLICATION IMMÉDIATE

Les partenaires canadiens en santé oculaire se réjouissent de l'adoption par le Parlement du projet de loi C-284, *Loi sur la stratégie nationale sur les soins oculaires*

La loi jette les bases d'une planification permettant à la population canadienne d'accéder à des services essentiels de santé oculaire.

Ottawa (Ontario) – [Le 7 novembre 2024] – L'adoption récente par le gouvernement canadien du projet de loi C-284, *Loi sur la stratégie nationale sur les soins oculaires* marque une avancée déterminante dans l'engagement du pays en faveur de la santé oculaire et des soins de la vue. Cette loi établit un cadre exhaustif pour l'élaboration d'une stratégie nationale visant à améliorer les services de soins oculaires et de réadaptation visuelle, à investir dans la recherche afin d'offrir des traitements et des remèdes, à accroître l'accessibilité et à favoriser la sensibilisation à la santé oculaire partout au pays, pour ainsi garantir à l'ensemble de la population canadienne un accès à des services essentiels de santé oculaire.

En tant qu'unité de collaboration des groupes de défense de la santé oculaire, les partenaires canadiens en santé oculaire ont travaillé avec diligence au cours des deux dernières années au nom des Canadiens et des Canadiennes afin d'élaborer des solutions qui comblent les lacunes dans l'accès des patients aux soins et à la réadaptation visuelle. BALANCE for Blind Adults, l'Association canadienne des ergothérapeutes, l'Association canadienne des optométristes, le Conseil canadien des aveugles, l'Institut national canadien pour les aveugles, la Société canadienne d'ophtalmologie, Diabète Canada, Vaincre la cécité Canada, la Fédération internationale du vieillissement, l'Association des opticiens du Canada et Réadaptation en déficience visuelle Canada plaident depuis longtemps en faveur de telles mesures, et reconnaissent l'importance cruciale de la santé oculaire et de la réadaptation visuelle pour le bien-être général et la qualité de vie.

La perte de vision est un problème qui touche plus de 1,2 million de Canadiennes et Canadiens à l'heure actuelle, et plus de huit millions de personnes sont atteintes de l'une des quatre principales maladies oculaires – dégénérescence maculaire liée à l'âge (DMLA), cataractes, rétinopathie diabétique et glaucome. [Le projet de loi C-284](#) englobe plusieurs initiatives clés qui permettront d'améliorer la prévention, le traitement et la réadaptation visuelle pour les patients partout au Canada, et il désigne le mois de février comme *Mois de la sensibilisation à la dégénérescence maculaire liée à l'âge*.

Les partenaires canadiens en santé oculaire remercient les députés et les sénateurs d'avoir soutenu cette loi essentielle, notamment l'honorable Judy Sgro, qui a déposé le projet de loi C-284 en tant que projet de loi émanant d'un député. Leur engagement envers l'amélioration de la santé et du bien-être des Canadiens et Canadiennes s'est traduit par une réalisation politique importante qui aura un impact durable.

Citations

« L'Association canadienne des ergothérapeutes salue l'adoption du projet de loi C-284 et reconnaît l'importance d'une action concertée et déterminée pour assurer un accès équitable aux soins de la vue

à quiconque habite au Canada. Les ergothérapeutes jouent un rôle essentiel dans le soutien aux personnes atteintes de basse vision et de cécité, en les aidant à participer pleinement à des activités significatives et à atteindre leurs objectifs de vie. »

– Irving Gold, chef de la direction, Association canadienne des ergothérapeutes

« L'adoption du projet de loi C-284 constitue une étape importante visant à faire des soins oculaires une priorité pour l'ensemble de la population canadienne. Cette loi incarne notre engagement à faire de la santé oculaire une priorité nationale, en veillant à ce que l'on encourage l'offre de soins réguliers et proactifs à tous les niveaux ».

– D^r Martin Spiro, président de l'Association canadienne des optométristes

« L'adoption du projet de loi C-284 constitue une étape importante visant à garantir que la réadaptation visuelle des personnes aveugles, sourdes et aveugles ou atteintes de cécité partielle soit intégrée dans le continuum des soins et que l'ensemble des Canadiens et Canadiennes jouissent de la meilleure santé oculaire possible. »

– Jim Tokos, président national, Conseil canadien des aveugles

« INCA célèbre l'adoption de la *Loi sur la stratégie nationale sur les soins oculaires*. Nous nous concentrons maintenant à élaborer la stratégie qui soutiendra la prévention, le traitement des maladies oculaires et la réadaptation visuelle. Nous espérons que cette stratégie permettra d'augmenter le nombre d'enfants qui passent des examens de la vue avant d'entrer à l'école et, en fin de compte, de donner aux personnes atteintes d'une cécité inévitable le soutien dont elles ont besoin pour s'épanouir ».

– Angela Bonfanti, présidente et chef de la direction, INCA

« Nous sommes enchantés de l'adoption du projet de loi C-284. Cette loi souligne l'importance de faire progresser la santé oculaire et constitue un pas en avant pour garantir des soins oculaires optimaux à l'ensemble de la population canadienne. Accorder la priorité aux soins de la vue permet d'améliorer la qualité de vie et de renforcer notre économie, ce qui en retour contribue à bâtir une société plus saine pour les Canadiens et les Canadiennes. »

– D^{re} Mona Harissi-Dagher, présidente, Société canadienne d'ophtalmologie

« Alors que près d'un million de personnes sont atteintes de rétinopathie diabétique au Canada et que cette maladie entraîne de nouveaux cas de cécité chaque année, l'adoption du projet de loi C284, *Loi sur la stratégie nationale sur les soins oculaires*, constitue une étape déterminante pour la protection de la santé et de la qualité de vie des personnes atteintes de diabète. Presque toutes les personnes atteintes de diabète de type 1 et plus de 60 % des personnes atteintes de diabète de type 2 au Canada seront confrontées à un certain degré de rétinopathie au fil du temps, et cette stratégie est donc nécessaire pour réduire les graves répercussions de la perte de vision sur la santé, y compris le risque accru de chutes et de mortalité. »

– Laura Syron, présidente et chef de la direction, Diabète Canada

« Investir dans la recherche, c'est investir dans l'espoir. Alors que nos regards se tournent vers l'avenir, la création d'une stratégie nationale sur les soins oculaires contribuera à faire progresser les traitements et les technologies qui ont une incidence importante sur la qualité de vie des Canadiens et

Canadiennes atteints d'une perte de vision et de leurs personnes soignantes. »

– Jennifer Jones, présidente et chef de la direction, Vaincre la cécité Canada

« L'adoption du projet de loi C-284 constitue une étape importante dans la progression de la santé oculaire pour l'ensemble de la population canadienne. Cet accomplissement met en lumière l'impact du travail que les associations de soins de santé peuvent accomplir lorsqu'elles collaborent sur des questions qui nous unissent en tant que nation. À l'Association des opticiens du Canada, nous sommes fiers de soutenir des initiatives qui protègent et améliorent la santé oculaire des Canadiens et des Canadiennes, et nous nous réjouissons de collaborer avec nos partenaires de la communauté des soins oculaires pour faire avancer les choses. »

– Claudia Rojas, présidente, Association des opticiens du Canada

« Réadaptation en déficience visuelle Canada se réjouit à l'idée d'un avenir où l'ensemble de la population canadienne profitera d'un meilleur accès aux professionnels de la santé oculaire qui soutiennent leur autonomie et leur bien-être. Le projet de loi C-284 donne la priorité à la capacité des Canadiens et Canadiennes à vivre la vie qu'ils choisissent en les sensibilisant à leur santé oculaire et aux services dont ils ont besoin. »

– Jennifer Urosevic, présidente et chef de la direction, Réadaptation en déficience visuelle Canada

À propos des partenaires canadiens en santé oculaire

Les partenaires canadiens en santé oculaire forment un groupe d'organisations sans but lucratif unies dans leur soutien en faveur de l'établissement d'un Bureau national de la santé oculaire (sous la responsabilité du ministre de la Santé) et d'une stratégie nationale sur les soins oculaires. Ensemble, ils sont d'avis que le Bureau national de la santé oculaire sera la force motrice derrière la création d'une stratégie nationale sur les soins oculaires.

Les partenaires canadiens en santé oculaire incluent les organisations suivantes :

- Balance for Blind Adults : www.balancefba.org
- Association canadienne des ergothérapeutes : www.caot.ca
- Association canadienne des optométristes : www.opto.ca
- Conseil canadien des aveugles : www.ccbnational.net
- Institut national canadien pour les aveugles : www.cnib.ca
- Société canadienne d'ophtalmologie : www.cos-sco.ca
- Diabète Canada : www.diabetes.ca
- Vaincre la cécité Canada : www.fightingblindness.ca
- Fédération internationale du vieillissement : www.ifa.ngo
- Association des opticiens du Canada : www.opticians.ca
- Réadaptation en déficience visuelle Canada : www.visionlossrehab.ca

Pour de plus amples renseignements, communiquez avec : Shubhi Sinha, BlueSky Communications, ssinha@blueskycommunications.com